

Les artisans expriment leur colère

Les Présidentes et les Présidents des UPA territoriales réunis en Assemblée exceptionnelle le 26 juin ont décidé de mener une action de protestation contre l'accumulation de mesures législatives néfastes pour l'artisanat, les petites entreprises et l'ensemble de l'économie de proximité.

- Ils ont rejeté catégoriquement la création du statut de l'auto-entrepreneur qui, en instaurant un régime dérogatoire au profit de petites activités, impose une concurrence déloyale aux entreprises existantes et menace un tissu économique aujourd'hui performant.
- Ils ont dénoncé la libéralisation de l'implantation des grandes surfaces alors que la France détient déjà le record européen de mètres carrés par habitant.
- Ils se sont opposés à l'ouverture généralisée des commerces et des grandes surfaces le dimanche et ont appelé au lancement d'un plan de développement de l'économie de proximité incluant tous les domaines : emploi, qualité de vie, commerce, urbanisme, déplacements.
- Ils ont demandé la mise en place rapide d'un dialogue social dédié aux petites entreprises dans le cadre du projet de loi portant rénovation du dialogue social et réforme du temps de travail.

Décidés à exprimer fortement l'exaspération des artisans et à infléchir les textes de lois, les représentants de l'UPA dans les régions et les départements vont intervenir systématiquement auprès de leurs parlementaires ; ils n'excluent pas des manifestations d'envergure.